



REPUBLIQUE FRANCAISE (LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE)
DÉPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE
CANTON DE FORCALQUIER

COMMUNE DE LA BRILLANNE

Convocation à la séance du conseil municipal du 11 septembre 2025

Commune de La Brillanne
M. Jean-Charles BORGHINI

Objet : Convocation à la séance du conseil municipal

Chères et chers collègues,

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira le jeudi 11 septembre 2025 à 20h00 en salle du Conseil Municipal.

Je vous prie de participer à cette séance dont l'**ordre du jour** est le suivant :

Validation procès-verbal du 12 juin 2025

- ◆ Syndicat D'Energie du 04 : Modification des statuts
- ◆ Parc Régional Naturel du Luberon : Adoption de la Charte du Parc 2025-2040
- ◆ Fonds de concours de DLVAgglo
- ◆ DLVA : Convention de prêt du véhicule Nacelle
- ◆ Fédération Française Véhicule d'Epoque (FFVE) : Label Ville d'Accueil des Véhicule Epoque (VAVE)
- ◆ Prévention routière : Label ville prudente
- ◆ Convention Citeo participation gestion des dépôts sauvage
- ◆ Informations et questions diverses :
 - ❖ Point sur la rentrée scolaire
 - ❖ Marché centre aéré : choix de l'IFAC
 - ❖ Marché restauration scolaire : choix de Chez Marc
 - ❖ Survol de vérification des lignes électrique par hélicoptère
 - ❖ PNRL : Projet Atlas de la Biodiversité Communale

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie de croire en mes sentiments distingués.

Bien cordialement

Fait à La Brillanne, le 5 septembre 2025

Le maire

Jean-Charles BORGHINI

